



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS - PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES - Bureau des Procédures d'Utilité Publique.

RESEAU FERRE DE FRANCE - VIA ATLANTIQUE
AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE

AVIS D'OUVERTURE
D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE L'AINSE : ABECOURT, BECOUIGNY, BOAHAIN-VERMANDOIS, CASTRES, CHAUNY, CLASTRES, CONDREN, CROIX-FONSONME, ESSIENVY-LE-GRAND, ESSIENVY-LE-PETIT, FONSONME, FRESNOY-LE-GRAND, FRIERS-PAULLOLE, GAUCHY, GRIGUES, JUSY, MAREST-DAMFCOURT, MENNESSES, MONTES-COURT-LIZEROLLES, MORCOURT, OGNES, REHAULTCOURT, ROUVROY, SAINT-MORCOURT, TERONNET, VIRY-NOUVEAU.

DEPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME : ASNIERES-LA-GIRAUD, BOUGNEAU, BUSSAC-SUR-CHARENTE, BUSSAC-FORET, CHANIERES, CHARTUZAC, CLION, CORTIGNAC, COUX, LA CROIX-CONTESSE, LE DOUET, FLEAC-SUR-SEIGNE, FONTAINES-DOZILLAC, FONTCOUVERTE, JONZAC, JUS-SAS, LOULAY, MONTENDRE, MONTILS, MORBAI, OZILLAC, SAINT-DENIS-DU-PIN, PONS, SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, SAINT-GREGOIRE-D'ARDEENNE, SAINT-HILAIRE-DE-VILLE-FRANCOISE, SAINT-HILAIRE-OU-BOIS, SAINT-JEAN-D'ANGELY, SAINT-SERAIN-DE-PALMINE, SAINT-SEVER-DE-SAINTEAUNNE, SAINTES, TUGERAS-SUR-ORGE, SAVIGNY-SUR-VILLENON, LA-COMTESSE.

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES : AFFRES, BEAUVOIR-SUR-NIORT, BELLEVILLE, LA CRECHE, FRISSIA-LA-CHARRIERE, CHAURAY, FOLS, MARIIGNY, NANTEUIL, NIORT, PAMPPOUX, SAINTE-BANNE, SAINT-ETIENNE-LA-CIGOENNE, SAINT-MAIXENT-LE-COULE, SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT, SAINTE-NEOMAYE, SALLES, VOUILLE.

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE : ANGERVILLE, ATHOMONS, BRETIQNY-SUR-ORGE, CHAMARANDE, CHEPTAINVILLE, EPINAY-SUR-ORGE, ETAMPES, ETRICHY, GUILLERVAL, JUVISY-SUR-ORGE, LARDY, MAROUILLON-HUREPOIX, MONNERVILLE, MORIGNY-CHAMPIGNY, LA-NORVILLE, SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, SAINT-GERMAIN-LES-ARFAIGNY, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, SAVIGNY-SUR-ORGE, VILLEMORISON-SUR-ORGE, VIRY-CHATILLON.

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE : BARMANVILLE, OINVILLE, SAINT-LIPHARD, ROUVRAY-SAINTE-DENIS, SANTIILY, TOURNAY.
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE : AMARÈRES-ET-LAGRASSE, AUDIE-ET-ESPESSES, BIGANONS, BORDEAUX, CARBON-BLANC, CAVIGNAC-CENON, CESTAS, CEZAC, CUBZAC-LES-POINTS, GAURIAUGUET, LORMONT, LUGDOS, MARSAS, MIOS, PESSAC, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, SAINTE-EULALIE, SAINT-MARIENS, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-YZAN-DE-SOUDAC, SALLES, TALENCE, LE TECH, MARCHEPRIÈRE.

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE : AMBOISE, CANGEY, LA CELLE-SUR-AVAN, JOYE-LES-TOURS, LIMÉRAY, MAILLE, MONTLOUIS-SUR-LOIRE, MONTELS, NAZELLES-NEGRON, NOIZAY, NOYANT-DE-TOURNAI, POZE-SUR-CISSE, POZOUY, SAINT-SEPIN, SAINT-PIERRE-DES-CORPS, THILLOUX, TROUVAY, VERNON-SUR-BRENNE, LA VILLE-AUX-CLOUES, VILLEPERDUE, YVOURAY.

DEPARTEMENT DES LANDES : ANGOULME, BENESSE-MARÉCHÈRE, DAX, LABENNE, LABOURYÈRE, LALOUË, LESSOR, LUS, MEES, MORCENX, ONDRÈS, PONTONX-SUR-LADOUR, RION-DES-LANDES, RIVIERES-SAS-ET-COURBY, SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE, SAINT-PAULLES-DAX, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, SAUBUSSE, SOLFERINO, TARNOIS, YCHOUX.

DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHEVREUIL : AVARAY, BLOIS, LA-CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, CHOUCY-SUR-CISSE, COURZAIN, COUR-SUR-LOIRE, LESTIGOL, MENARS, MER, ONZAIN, SAINT-DENIS-SUR-LOIRE, SUEVRES, VEUVES.
DEPARTEMENT DU LOIRET : ARTENAY, BAULE, BEAUGENCY, BOISSIAUX, CERCOFFES, CHINQY, LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, CHEVILLY, FLAËRIS-LEZ-BAIS, IGORE, MEZAS, MEUNG-SUR-LOIRE, ORLEANS, RUAN, SAINT-AY, SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, SARAN, TAVERS, TIVERNON.

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT :
- SUR LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN TERMINAL DE TRANSBORDÈMENT SUR LA COMMUNE DE TARNOS (DÉPARTEMENT DES LANDES)
- SUR LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN TERMINAL DE TRANSBORDÈMENT SUR LA COMMUNE DE DOURGES (DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS)
- SUR LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE AUX TRAVAUX SUR LE RÉSEAU FERRÉ NATIONAL DANS LE CADRE DU PROJET D'AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE PAR RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
- SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TARNOS ET LEURS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement, et d'une décision conjointe des Préfets des Landes, du Pas-de-Calais et du Président de Réseau Ferré de France et en exécution d'un arrêté préfectoral du 22 mars 2014, une enquête publique unique aura lieu, pendant 32 jours consécutifs du lundi 8 mai au jeudi 6 juin 2014 (incluant dans le cadre du projet d'autoroute ferroviaire Atlantique et portant sur la déclaration de projet relative à la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Tarnos (Pas-de-Calais), sur la déclaration de projet relative à la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Dourges (Landes), sur la déclaration de projet relative aux travaux à réaliser sur le réseau ferré national pour la mise en service de l'autoroute ferroviaire Atlantique, sur la mise en compatibilité du PLU de Tarnos et sur les impacts environnementaux de l'ensemble de ces travaux.

Cette enquête se déroulera sur les 422 communes situées dans les 20 départements précités. Le Préfet du Pas-de-Calais est chargé de la coordination et de la centralisation des résultats de cette enquête publique. La conduite de cette enquête a été confiée à une commission qui se compose comme suit:
- Président: Monsieur Jean-Pierre CHAULET, général de gendarmerie (ER)
- Membres Titulaires: Monsieur André LE MORVAN, ingénieur CNAM, chef de service qualité du produit par à ECR France
Monsieur Dominique VASSEUR, commandant de peloton retraité Monsieur Michel BADAIRE, technicien SICAT retraité
- Membres suppléants: Monsieur Pierre DOLLE, retraité de la police nationale Monsieur Marc REDONDO, officier de gendarmerie retraité Monsieur Pierre LISSALDE, ingénieur des travaux publics de l'état retraité
- Membres suppléants: Monsieur Jean-Michel BORDÈS, retraité de la fonction publique Monsieur Bernard PIPEY, commandant de police honoraire
La présidence de la commission sera assurée par Monsieur membres titulaires, celui-ci sera remplacé par un membre suppléant.
Le siège de l'enquête est fixé au Préfet du Pas-de-Calais (DAGE-BPUP), rue Ferdinand Buisson, 62220 ARRAS CEDEX 9.
Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête, comportant l'état d'impact, l'avis du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable du 19 décembre 2012, et l'avis de l'autorité environnementale sur l'évaluation du dossier de mise en compatibilité du document d'urbanisme de Tarnos du 23 novembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture au public des préfetures de départements et des communes concernées par le projet. Ce public s'ouvrira également sur le site Internet de la préfecture du Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-projet-autoroute-ferroviaire-Atlantique>. Le dossier d'enquête pourra également être consulté pendant toute la durée de l'enquête sur le site www.fr.fr.

Les intéressés pourront consigner leurs observations:
- sur le registre d'enquête unique qui sera ouvert à cet effet en préfectures du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise, de l'Aisne, de Charente-Maritime, d'Eure-et-Loire, de Gironde, d'Indre-et-Loire, des Landes, du Loir-et-Cher, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, de la Seine-et-Marne, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Essonne, du Val-de-Marne, de l'Yonne et en toutes les Dairies (Pas-de-Calais), Tarnos (Landes), Talence (Gironde), Bordeaux (Gironde), Carbon-Bianc (Gironde), Saint-André-de-Cubzac (Gironde), Saint-Yzan-de-Soudiac (Gironde), Pons (Charente-Maritime), Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), Niort (Deux-Sèvres), Saint-Maxent-Ecole (Deux-Sèvres), Poitiers (Vienne), Châtelleraut (Vienne), Niort (Indre-et-Loire), Amboise (Indre-et-Loire), Blois (Loir-et-Cher), Beaugency (Loiret), Orléans (Loiret), Fleury-les-Aubrais (Loiret), Tours (Indre-et-Loire), Clamart (Essonne), Leigny-sur-Orge (Essonne), Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), Mity-Mory (Seine-et-Marne), Drancy (Seine-Saint-Denis), Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), Charente-Maritime (Somme), Corbie (Somme), Albert (Somme), Arras (Pas-de-Calais), Viry-en-Artois (Pas-de-Calais), Caudry (Nord), Cambrai (Nord), Ivry (Nord), Douai (Nord).
- soit les adresser par écrit au président de la commission d'enquête en Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE-BPUP), rue Ferdinand Buisson 62220 ARRAS CEDEX 9 ;
- soit en les formulant sur le registre électronique, disponible sur le site Internet de la préfecture du Pas-de-Calais, en complétant le formulaire mis à disposition à cet effet : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Enquetes-environnementales/Projet-autoroute-ferroviaire-Atlantique>.

La commission d'enquête se tiendra également à la disposition du public pour y recevoir ses observations (Les permanences se dérouleront aux adresses indiquées dans le tableau) :

PRÉFECTURE DES LANDES	PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
PRÉFECTURE DES LANDES Tarnos Mairie : 14, boulevard J. Duclos Lundi 8 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 9 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 27 mai 2014 de 13h30 à 16h00	Saint-Maxent-Mairie 32, rue du Palais Lundi 19 mai 2014 de 14h00 à 17h00 Mardi 28 mai 2014 de 14h00 à 17h00
PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE Poitiers Mairie : 45, place du Maréchal Leclerc Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 6 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 27 mai 2014 de 13h30 à 16h00	VAL-D'OISE Garges-les-Gonesses Mairie : 6, place de l'hôtel de ville Mercredi 21 mai 2014 de 14h15 à 17h15 Mercredi 24 mai 2014 de 9h00 à 11h30 Fosses Mairie : 1, place de l'Hôtel de Ville Mercredi 21 mai 2014 de 14h00 à 17h45 Mercredi 4 juin 2014 de 14h15 à 17h15
PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS Aulnay-sous-Bois Mairie : Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Drancy, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte, Stains	AINES Chauny Mairie : place de l'hôtel de ville Lundi 5 mai 2014 de 14h30 à 17h30 Mardi 27 mai 2014 de 14h30 à 17h30
PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS Paris Mairie : 12, rue de Valenciennes	OSNE Complègne Mairie : place de l'Hôtel de ville Mercredi 7 mai 2014 de 14h00 à 17h00 Mardi 3 juin 2014 de 14h00 à 17h00 Noyon Mairie : 1, place de l'Hôtel de ville Mercredi 7 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Samedi 31 mai 2014 de 9h00 à 12h00
PRÉFECTURE DE LA SOMME Cestas Mairie : 2, avenue du Baron Heussmann Samedi 7 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 3 juin 2014 de 9h00 à 12h00	SOMME Alilly-sur-Noye Mairie : 1, rue Saint Martin Mercredi 20 mai 2014 de 14h30 à 17h30 Mercredi 4 juin 2014 de 9h00 à 12h00 Corbie Mairie : 1, rue Faldherbe Mardi 20 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Jeudi 5 juin 2014 de 9h00 à 12h00 Albert Mairie : Place Emile Latorcy Samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Jeudi 5 juin 2014 de 14h00 à 17h30
PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE Beaugency Mairie : 20, rue du Change Mardi 9 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Mercredi 4 juin 2014 de 9h00 à 12h00 Orléans Mairie : Place de l'Étape Mercredi 7 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Samedi 31 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Fleury-les-Aubrais Mairie : 7, place de la République Mercredi 7 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Vendredi 18 mai 2014 de 9h00 à 12h00	PAS-DE-CALAIS Atras Mairie : Place Guy Motet Lundi 5 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Mercredi 21 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Viry-en-Artois Mairie : 3, rue de la Mainie Mardi 13 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Jeudi 5 juin 2014 de 13h30 à 16h30 Dourges Mairie : rue Gambetta Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Jeudi 5 juin 2014 de 14h00 à 17h00
PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE Blois Mairie : 3, place Saint Louis Mardi 9 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Vendredi 23 mai 2014 de 14h00 à 17h00	NORD Caudry Mairie : Place du Général de Gaulle Vendredi 8 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 21 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Cambrai Mairie : 2, rue de Nice Vendredi 16 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Lundi 23 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Iwuy Mairie : 35, rue Foch Vendredi 9 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Lundi 25 mai 2014 de 14h00 à 17h00 Douai Mairie (Services techniques) : 21, rue Gambetta Mardi 13 mai 2014 de 14h00 à 17h00 Mardi 13 mai 2014 de 13h30 à 16h30 Mercredi 4 juin 2014 de 9h00 à 12h00
PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS Drancy Mairie : Place de l'Hôtel de ville Lundi 12 mai 2014 de 9h00 à 12h00 Mardi 20 mai 2014 de 14h00 à 17h00 Tremblay-en-France Mairie : 10, boulevard de l'Hôtel de ville Lundi 12 mai 2014 de 14h00 à 17h00	

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à:
- l'information sur les Plateformes de Transbordement : 7-9 allée de l'Europe - 92515 Clichy CEDEX
- informations sur le itinéraire de l'autoroute ferroviaire Réseau Ferré de France : 92, avenue de France 75448 PARIS CEDEX 13
Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée au sein des mairies et des préfetures de départements concernés par cette enquête pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site Internet de la Préfecture.
Toute personne physique ou morale pourra demander communication des conclusions motivées de la commission d'enquête en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).
A l'issue de l'enquête:
- le préfet du Pas-de-Calais statuera, par déclaration de projet, sur l'intérêt général de la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Dourges ;
- le préfet des Landes statuera, par déclaration de projet, sur l'intérêt général de la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Tarnos, et sur la mise en compatibilité du PLU de Tarnos
- le président de Réseau Ferré de France statuera, par déclaration de projet, sur l'intérêt général des travaux sur le réseau ferré national pour la mise en service de l'autoroute ferroviaire Atlantique.

